



PLÉNIÈRE CICM DU 13.06.2019 : EN BREF

Les membres de la CICM se sont réuni-e-s en plénière pour la deuxième fois cette année. La présentation de la nouvelle loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) par la direction juridique du SMIG comme écho aux préoccupations des collectivités migrantes notamment liées à l'information, a constitué l'axe central des échanges. Les modifications relatives aux exigences en matières de langue, de regroupements familiaux, d'octroi de permis C et la convention d'intégration ont été soulignées. Les aspects afférents aux violences conjugales devraient être traités spécifiquement lors d'une prochaine séance.

La rencontre a également été l'opportunité d'annoncer le programme de la prochaine édition de [NEUCHÂTOI](#) sous le signe des 30 ans de la politique d'intégration interculturelle du canton, événement interculturel phare du canton dont les objectifs et orientations confirment une politique interculturelle volontariste, grâce notamment à des pratiques innovantes comme les Journées de dialogue et la valorisation de l'intergénérationnel qui augurent d'un nouveau vent visionnaire et contribueront à insuffler les lignes de la politique interculturelle.

Enfin, l'occasion était également propice pour évoquer l'appel à projets qui sera lancé en cette fin d'année dans ce cadre, à destination des structures associatives.